

## Procès Verbal de réunion Conseil Syndical du mardi 19 juillet 2016

<p>Date de convocation : 01/07/2016 Lieu de la réunion : ancienne poste, les Hottes Est-74440 Verchaix Nombre de membres en exercice : 8 Nombre de membres présents : 8 Nombre de votes exprimés : 8</p>	<p>L'an deux mil seize, le mardi dix-neuf juillet, le Syndicat de la Vallée du Haut Giffre, dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, sous la Présidence de Monsieur Xavier CHASSANG, Président ; Présents : BARGAIN Claude, CHASSANG Xavier, DAVERGNE Xavier, DENAMBRIDE François-Marie, MOGENIER Guillaume, NASSIVERA Nadia, ROUGE Laurent, TRONCHET Laurent Secrétaire de séance : DAVERGNE Xavier</p>
--	--

Monsieur le Président demande à l'assemblée si des remarques sont à apporter concernant le dernier compte-rendu de réunion. Monsieur Claude Bargain signale une erreur concernant la date du Tour de France qui était mentionnée au 21 juin au lieu du 23 juillet. Cette remarque étant faite, le procès-verbal de la réunion du 17 mai 2016 est approuvé à l'unanimité.

### 1. VOTE DES TARIFS POUR L'HIVER 2016/2017

Monsieur le Président donne lecture des tarifs nordiques pour la saison 2016/2017 :

- TARIFS REDEVANCE D'ACCES AUX PISTES DE SKI DE FOND

Conformément à la loi montagne du 9 janvier 1985 et à la délibération du Conseil Syndical du 6 août 1991, décidant d'instituer la redevance pour l'accès aux pistes de ski de fond tracées sur le territoire intercommunal, décidant d'en confier les modalités d'harmonisation à l'association Haute Savoie Nordic, Monsieur le Président propose les tarifs suivant pour l'accès aux pistes de ski de fond pour la saison 2016/2017 :

	adultes	jeunes (6-16 ans)	
Forfait Séance	8 €	4 €	<i>Valable une journée sur le site du Haut Giffre</i>
Tarif réduit	6 €	3 €	<i>Valable une journée sur le site du Haut Giffre ; ce titre est vendu lorsque l'ouverture des pistes est réduite (10km ou moins)</i>
Demi-tarif	4 €		<i>Valable une journée sur le site du Haut Giffre ; ce titre est vendu aux détenteurs d'un forfait de Romandie ski de fond ou du Val d'Aoste, ainsi qu'aux personnes en situation de handicap</i>
Forfait semaine	33 €	16 €	<i>Valable une semaine sur le site du Haut Giffre</i>
Nordic Pass Haut-Giffre	58 €	27 €	<i>Valable une saison sur le site du Haut Giffre</i>
Pass haut-Giffre – tarif prévente	53 €	23 €	<i>Valable une saison sur le site du Haut Giffre – tarif appliqué pour les forfaits achetés en ligne du 01/10/2016 au 15/11/2016</i>
Nordic Pass 74	115 €	39 €	<i>Valable une saison sur les sites membres de Haute-Savoie Nordic</i>
Pass 74 – tarif prévente	95 €	32 €	<i>Valable une saison sur les sites membres de Haute-Savoie Nordic – tarif appliqué pour les forfaits achetés en ligne du 01/10/2016 au 15/11/2016</i>
Nordic Pass Rhône Alpes	150 €	45 €	<i>Valable une saison sur les sites de la région</i>
Pass Rhône Alpes – tarif prévente	135 €	40 €	<i>Valable une saison sur les sites de la région – tarif appliqué pour les forfaits achetés en ligne du 01/10/2016 au 15/11/2016</i>
Nordique Pass France	200 €	65 €	<i>Valable une saison sur les sites membres de Nordique France</i>
Pass France – tarif prévente	175 €	57 €	<i>Valable une saison sur les sites membres de Nordique France – tarif appliqué pour les forfaits achetés en ligne du 01/10/2016 au 15/11/2016</i>
Journée scolaire		3 €	<i>Valable une journée sur le site du Haut Giffre dans le cadre d'une séance scolaire</i>
Prix du support RFID	1 €	1 €	<i>Support réutilisable mis en place en 2014/2015</i>

- Tarifs préférentiels accordés aux groupes : 1 gratuité pour 10 + gratuités accompagnants (1 pour 10 adultes ou 2 pour 10 enfants)

Monsieur le Président rappelle que :

- Dans le temps scolaire, la gratuité est accordée pour les écoles implantées sur le territoire de la collectivité gestionnaire du site,
- L'accès aux pistes est gratuit pour les enfants de moins de 6 ans,
- Sur le site du Haut Giffre, l'accès aux pistes est gratuit à partir de 75 ans,
- A partir de 3 Nordic Pass 74 achetés sur le même site par les membres d'une même famille (dont 1 adulte minimum), les forfaits saison jeune sont offerts pour les 4<sup>e</sup>, 5<sup>e</sup>, 6<sup>e</sup>, ... membres de la famille.

*Après en avoir délibéré, le conseil Syndical, à l'unanimité,*

- *Valide les tarifs ski de fond pour la saison 2016/2017 ci-dessus exposés*
- *Valide le principe d'organisation de la vente en ligne, notamment la mise en place d'un tarif de prévente applicable pour les ventes des nordic-pass site, départementaux, régionaux et nationaux pendant la période du 01/10/2016 au 15/11/2016*
- *Autorise le Président à signer tout document relatif à cet effet*

- TARIFS DU TOPO RAQUETTE, DES BAPTEMES AVEC LES CHIENS DE TRAINEAU ET DES LOCATIONS DE MATERIEL

Monsieur le Président propose à l'assemblée les tarifs suivant pour le topo raquette, les baptêmes avec les chiens de traîneau et la location de matériel :

Topo raquette	saison 2015-16	saison 2016-17
Prix aux OT et librairie-presse	4,50 €	4,50 €
Prix public	6,00 €	6,00 €

Chiens de traîneau

baptême à partir de 11 ans	40,00 €	45,00 €
baptême enfant de 4 à 10 ans (accompagné d'un adulte)	20,00 €	25,00 €
baptême enfant de moins de 4 ans (accompagné d'un adulte)	Gratuit	Gratuit

Locations

skis enfant demi-journée	5,00 €	5,00 €
skis enfant journée	6,00 €	6,00 €
skis classiques adulte demi-journée	8,00 €	8,00 €
skis classiques adulte journée	10,00 €	10,00 €
skating adulte demi-journée	12,00 €	12,00 €
skating adulte journée	16,00 €	16,00 €
raquettes enfant demi-journée	4,00 €	4,00 €
raquettes enfant journée	5,00 €	5,00 €
raquettes adulte demi-journée	5,00 €	5,00 €
raquettes adulte journée	6,00 €	6,00 €
luge	5,00 €	5,00 €
divers		2,00 €

*Le Conseil Syndical, après en avoir délibéré et à l'unanimité :*

- *Valide les tarifs des topos raquette, des baptêmes avec les chiens de traîneau et des locations de matériels ci-dessus exposés*

## 2. MODIFICATION DES STATUTS : CHANGEMENT DE L'ADRESSE DU SIEGE

Monsieur le Président informe l'assemblée que suite au déménagement du siège du syndicat, il convient de modifier en conséquence l'article 3 de ses statuts, qui sera rédigé ainsi :

« le siège du syndicat de la Vallée du Haut-Giffre est fixé : Ancienne Poste - Les Hottes Est - 74 440 VERCHAIX »

Monsieur le Président informe les conseillers que chaque commune devra délibérer sur cette modification, dans les 3 mois à compter de la notification du Conseil Syndical. Les documents seront ensuite transmis au représentant de l'état qui prendra, par arrêté, la décision de modification.

*Après en avoir délibéré, le Conseil Syndical, à l'unanimité,*

- *Valide la nécessité de modifier l'article 3 des statuts du SIVHG suite au changement de siège*

### 3. QUESTIONS DIVERSES

- NAVETTE NORDIQUE

Monsieur le Président rappelle à l'assemblée que la navette nordique a été intégrée dans le marché « navette skieurs » par le SIVM de Morillon et que les retours concernant les offres sont attendus pour le mois d'octobre.

Il conviendra à ce moment de comparer les offres avec le coût de la navette sur la base des saisons antérieures

- MISE A DISPOSITION POUR L'ENDURO SERIE

Monsieur Xavier Davergne demande à ce que le personnel et les véhicules 4x4 du syndicat soient mis à disposition lors des enduro-series des 6 et 7 août prochains.

Monsieur le Président rappelle que le service sentier du SIVHG est mis à disposition de la CCMG et qu'en conséquence il convient d'adresser cette requête au Président de la CCMG.

La séance est levée à 19h

Le Président, Xavier CHASSANG

